

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 13207

Numéro SIREN : 803 076 652

Nom ou dénomination : GROUPE JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 02/07/2018 sous le numéro de dépôt 48002



20180480022017

DATE DEPOT : 02/07/2018

N° DE DEPOT : 48002

N° GESTION : 2014B13207

N° SIREN : 803076652

DENOMINATION : GROUPE JEAN

ADRESSE : 5 rue de Tilsitt 75008 Paris

MILLESIME : 2017

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

04 JUL. 2018

Sous le N° : 48002

GROUPE JEAN
Société par actions Simplifiée
au capital de 25.000.000,00 Euros
Siège social : PARIS (75008)
5 rue de Tilsitt
RCS PARIS 803 076 652

**DÉCISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
EN DATE DU 23 MAI 2018**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

TROISIÈME DÉCISION. AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 706.797,00 Euros, de la façon suivante :

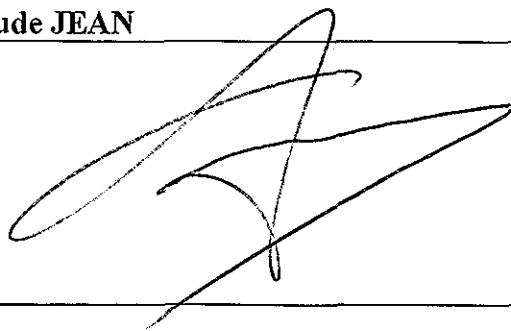
- Virement d'une partie du bénéfice, soit la somme de 36.000,00 Euros, sur le poste « Réserve Légale », laquelle se trouve partiellement dotée.
- Virement du solde du bénéfice, soit la somme de 670.797,00 Euros, outre les centimes additionnels, sur le compte « Autres Réserves ».

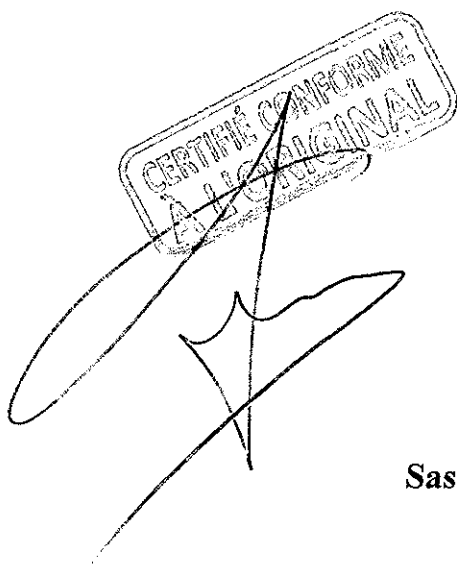
Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 26.107.772 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé Unique rappelle que la Société n'a distribué aucun dividende au cours de l'exercice précédent, lequel constituait le premier exercice de la Société.

CERTIFIÉE CONFORME

**Le Président
Monsieur Claude JEAN**





Sas GROUPE JEAN

5 Rue de Tilsitt

75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT

Exercice clos le : 31 décembre 2017

APE : 6420Z

SIRET : 80307665200020

CABINET ACCES ENTREPRISES
74 AVENUE DE THIÈS BP 65173

Tél :0231542020

14000 CAEN

Fax :0231542022

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 35 556 313.94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 706 797.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a fait l'acquisition au cours du 4^{ème} trimestre 2017 de crypto monnaie pour un montant de 515 000 €.

Dans l'attente de règles précises sur la comptabilisation , ces acquisitions ont été comptabilisées en débiteurs divers.

La valorisation au 31/12/2017 présentait une plus value latente de 283 298 €.

A la date d'arrêté des comptes ,la totalité des sommes investies en 2017 et 2018 était revendue, dégageant une perte de 359 000€ .

Une provision pour dépréciation a été dotée au prorata des sommes investies en 2017 ,soit 276 905 €.
Cette provision n'a pas été déduite fiscalement .

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Désignation de l'entreprise : <u>Sas GROUPE JEAN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>5 Rue de Tilsitt 75008 PARIS 8EME ARRONDISSEMENT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>8 0 3 0 7 6 6 5 2 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	140 252
	Frais de développement*	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 448
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	Terrains	AN	
	Constructions	AP	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	
	Autres immobilisations corporelles	AT	232 206
Immobilisations en cours	AV		
Avances et acomptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	13 868 796
	Créances rattachées à des participations	BB	7 764 607
	Autres titres immobilisés	BD	
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières*	BH	132
TOTAL (II)		BJ	22 007 441
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	11 081 263
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	288
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	187 405
	Autres créances (3)	BZ	1 055 743
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	1 308 399
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 711
	TOTAL (III)	CJ	13 963 800
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	35 971 241
		1A	414 927
			35 556 314
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP
		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	
		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Sas GROUPE JEANNéant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 000 000)	DA	25 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 700	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG	353 290	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	706 797	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	26 985	
		TOTAL (I)	DL	26 107 772
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 335 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 837 069	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 307	
	Dettes fiscales et sociales	DY	169 448	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	361	
	Autres dettes	EA	1 372	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	46 985	
	TOTAL (IV)	EC	9 448 542	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	35 556 314	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	408 542		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas GROUPE JEAN							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 318 000	FB		FC	3 318 000	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	545 275	FH		FI	545 275	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 863 275	FK		FL	3 863 275	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	15 975	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	560	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 879 810
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	9 451 786	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	-7 138 199	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	410 902	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	30 931	
	Salaires et traitements *					FY	392 686	
	Charges sociales (10)					FZ	164 395	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	49 999	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)				GE	15 525		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 378 025
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	501 785	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	457 046	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	39 673	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	11 853	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	508 573	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	276 905	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	11 853	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	288 758	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	219 815	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	721 599	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise <u>Sas GROUPE JEAN</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-14 802	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 388 382	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 681 585	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	706 797	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
SORTIE MBHN AMENAGEMENT 56 AV		3 237		
DOT° PROV° AMORT DEROGATOIRE		11 565		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise Sas GROUPE JEAN										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	140 252	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 448	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	4 177	KW		KX	64 957	
		Matériel de transport *				KY	95 993	KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	33 534	LC		LD	37 722		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	133 704	LO		LP	102 679	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U	19 903 695	8V		8W	3 676 011	
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	132	IU		IV		
	TOTAL IV					LQ	19 903 827	LR		LS	3 676 011	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	20 179 230	ØH		ØI	3 778 690

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4				
		1		2								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	140 252			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 448			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM	4 177	MN	64 957			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	95 993			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	71 256			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE				
	TOTAL III			IY		NG	4 177	NH	232 206			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7				
	Autres participations			IO		ØX	1 946 303	ØY	21 633 403			
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	132			
	TOTAL IV			I3		NJ	1 946 303	NK	21 633 535			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1 950 479	ØL	22 007 441	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**TABEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas GROUPE JEANNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise Sas GROUPE JEANNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	56 101	EL	28 050	EM		EN	84 151
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	1 448	PF		PG		PH	1 448
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	940	QE	1 986	QF	940	QG	1 986
	Matériel de transport	QH	15 583	QI	10 000	QJ		QK	25 583
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	14 891	QM	9 963	QN		QO	24 854
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	31 414	QV	21 949	QW	940	QX	52 423
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	88 963	ØP	49 999	ØQ	940	ØR	138 022

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	11 565	Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY	Total général non ventilé (NW-NY)	NZ	11 565

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT



Marie-France HUYGHE BURNOG

Claire FOURNIER

Marc LEVILLY

Commissaires aux Comptes
Experts-Comptables

SAS GROUPE JEAN

Société par actions simplifiée au capital de 25 000 000 €

Siège Social : 5 Rue Tilsitt

75008 PARIS

SIRET : 803 076 652 00012

APE : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

UNICITÉ

4, rue Alfred Kastler

14000 CAEN

Tél : 02 31 94 55 80

Fax : 02 31 94 56 16

caen@cogediac.com

www.cogediac.com

SAS au capital de 500 000 €

Siret 392 219 317 00071

RCS CAEN B 392 219 317

FR 45 392 219 317 - NAF 6920Z

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Normandie

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Caen

Le label



co-pilotes

GROUPE JEAN

5AS au capital de 25 000 000 €

Siège social : 5 rue Tilsitt

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la 5AS GROUPE JEAN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS GROUPE JEAN à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les actifs financiers (actifs immobilisés et placements financiers) :

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de leurs valeurs d'inventaire et nous avons validé l'information financière donnée en annexe sur les filiales.

- L'évaluation des stocks :

Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société GROUPE JEAN à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

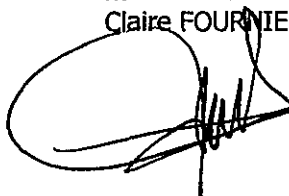
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Caen, le 9 mai 2018

SAS COGEDIAC

Commissaire aux comptes

Claire FOURNIER



ANNEXE

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CERTIFIÉ CONFORMÉ
Le Comptable aux Comptes

ACTIF	Valeurs au 31/12/17			Valeurs au 31/12/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	140 252	84 151	56 101	84 151
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 448	1 448		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	232 206	52 423	179 783	102 290
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	13 868 796		13 868 796	13 867 996
Créances rattachées à des participations	7 764 607		7 764 607	6 035 699
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	132		132	132
TOTAL (I)	22 007 441	138 022	21 869 419	20 090 268
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 081 263		11 081 263	3 943 063
Avances et acomptes versés sur commandes	288		288	18 840
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	187 405		187 405	591 885
Autres créances (3)	1 055 743	276 905	778 838	253 365
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	301 990		301 990	1 203 500
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 308 399		1 308 399	1 065 366
Charges constatées d'avance (3)	28 711		28 711	6 216
TOTAL (II)	13 963 800	276 905	13 686 895	7 082 235
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL(I + II + III + IV + V)	35 971 241	414 927	35 556 314	27 172 503

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux Comptes

PASSIF	Valeurs au 31/12/17	Valeurs au 31/12/16
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 25 000 000)	25 000 000	25 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	20 700	10 700
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	353 290	202 433
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	706 797	160 857
SITUATION NETTE	26 080 787	25 373 990
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	26 985	15 420
TOTAL (I)	26 107 772	25 389 410
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 335 000	1 600 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 837 069	196
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	58 307	39 891
Dettes fiscales et sociales	169 448	140 024
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	361	
Autres dettes	1 372	375
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	46 985	2 608
TOTAL (III)	9 448 542	1 783 093
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	35 556 314	27 172 503
(1) Dont à plus d'un an	9 040 000	
(1) Dont à moins d'un an	408 542	1 783 093
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le Commissaire aux Comptes

	Du Au	01/01/17 31/12/17	Du Au	01/01/16 31/12/16	Du Au	Variation N / N-1 (*)	
						en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises		3 318 000		1 665 500		1 652 500	99.22
<i>dont à l'exportation :</i>							
Production vendue (biens et services)		545 275		607 962		-62 687	-10.31
<i>dont à l'exportation :</i>							
Montant net du chiffre d'affaires		3 863 275		2 273 462		1 589 813	69.93
Production stockée				-79 654		79 655	100.00
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges		15 975		8 923		7 053	79.03
Autres produits		560		29		531	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		3 879 810		2 202 760		1 677 050	76.13
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises		9 451 786		2 218 944		7 232 842	325.96
Variation de stocks		-7 138 199		-824 423		-6 313 776	-765.84
Autres achats et charges externes		410 902		421 919		-11 017	-2.61
Impôts, taxes et versements assimilés		30 931		36 642		-5 711	-15.59
Salaires et traitements		392 686		483 690		-91 004	-18.81
Charges sociales		164 395		201 179		-36 784	-18.28
Autres charges de personnel (Charges sociales)							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		49 999		47 964		2 035	4.24
Autres charges		15 525		6 585		8 940	135.76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		3 378 025		2 592 499		785 526	30.30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		501 785		-389 739		891 524	228.75
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Produits financiers							
De participation (3)		457 046		446 481		10 566	2.37
Autres intérêts et produits assimilés (3)		39 673		109 700		-70 027	-63.83
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. de charges		11 853				11 853	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		508 573		556 181		-47 608	-8.56
Charges financières							
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		276 905				276 905	
Intérêts et charges assimilées (4)		11 853		16		11 837	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		288 758		16		288 742	
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		219 815		556 164		-336 350	-60.48
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I+II+III-IV+V-VI)		721 599		166 425		555 175	333.59
Produits exceptionnels							
Sur opérations en capital				18 750		-18 750	-100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				18 750		-18 750	-100.00
Charges exceptionnelles							

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ACCES ENTREPRISES
La Comptabilité aux Comptes

	Du Au	01/01/17 31/12/17	Du Au	01/01/16 31/12/16	Du Au	Variation N / N-1 (*)	
						en valeur	en %
Sur opérations en capital		3 237		12 753		-9 516	-74.62
Dotations amortissements, dépréciations, provisions		11 565		11 565			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		14 802		24 318		-9 516	-39.13
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-14 802		-5 568		-9 234	-165.84
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		4 388 382		2 777 691		1 610 692	57.99
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 681 585		2 616 834		1 064 751	40.69
Bénéfice ou Perte		706 797		160 857		545 941	339.40

(*) La variation est calculée au prorata de la durée d'exercice

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le Comptable aux Comptes

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 35 556 313.94 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 706 797.47 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2018.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société a fait l'acquisition au cours du 4^{ème} trimestre 2017 de crypto monnaie pour un montant de 515 000 €.

Dans l'attente de règles précises sur la comptabilisation, ces acquisitions ont été comptabilisées en débiteurs divers.

La valorisation au 31/12/2017 présentait une plus value latente de 283 298 €.

A la date d'arrêté des comptes, la totalité des sommes investies en 2017 et 2018 était revendue, dégageant une perte de 359 000€.

Une provision pour dépréciation a été dotée au prorata des sommes investies en 2017, soit 276 905 €.
Cette provision n'a pas été déduite fiscalement.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017



 Le Comptable aux Comptes
Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 10 à 50 ans w ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 5 à 10 ans ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans ans
- Matériels et outillages industriels	de 1 à 5 ans ans
- Matériels et outillages	de 1 à 5 ans ans

Immobilisations financières**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est estimée sur la base des projections des capitaux propres à horizon 3 ans des filiales

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Généraliste
Le Commissaire aux Comptes**Stocks**

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût de production.

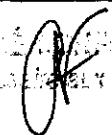
Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS


 Le Commissaire Général des Comptes

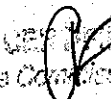
Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	140 252		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	1 448		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencés & aménagés const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers	4 177		64 957
		Matériel de transport	95 993		
FINANCIERES		Matériel de bureau & info., mobilier	33 534		37 722
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	133 704		102 679
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		19 903 695		3 676 011
	Autres titres immobilisés		132		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	19 903 827		3 676 011
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	20 179 230		3 778 690

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			140 252	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			1 448	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.		4 177	64 957	
		Matériel de transport			95 993	
FINANCIERES		Mat.bureau, info., mob.			71 256	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		4 177	232 206	
	Part. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			1 946 303	21 633 403	
	Autres titres immobilisés				132	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV		1 946 303	21 633 535	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		1 950 479	22 007 441	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017


 Le Contrôleur aux Comptes

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL	56 101	28 050		84 151
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 448			1 448
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
	Inst. générales agencem. amén. div.	940	1 986	940	1 986
Autres immos corporelles	Matériel de transport	15 583	10 000		25 583
	Mat. bureau et informatique, mob.	14 891	9 963		24 854
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	31 414	21 949	940	52 423
TOTAL GENERAL		88 963	49 999	940	138 022

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements				11 565				11 565
TOTAL								
Immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. <								

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017


 Le Comptable aux Comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
BEAULIEU ORANGE - 62 AVENUE DE L'HIPPODROME 1400	30 000	-1 705 060	51.00	-285 590
MDB - 66 AVENUE DE L'HIPPODROME 14000 CAEN - 81953	3 000 000		100.00	93 372
FONCIM PROMOTION - 2 BIS BOULEVARD GEORGES POMP	216 000		53.70	945 387
RESIDENCE 1 IDF 92 - 5 RUE DE TILSITT 75008 PARIS - 8301	1 000		65.00	-2 621
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
VENDOME CAEN INVESTISSEMENT - 62 AVENUE DE L'HIP	30 000	-15 787	49.00	-730 655
SEPHIE DEVELOPPEMENT - 62 AVENUE DE L'HIPPODROM	13 000 000	11 068 460	40.00	-3 717 258
DSK JC - 15 RUE D'ESTREES 75007 PARIS - 425136181	500 000	922 592	42.28	218 636
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+/- 50% du capital détenu par la société)										
BEAULIEU ORANGE - 62 AVENUE DE L'HIPPODROME 14000 CAEN - 798249165	30 000	-1 705 060	51.00	15 300		621 037	4 488 000	1 089 825	-285 590	
MDB - 66 AVENUE DE L'HIPPODROME 14000 CAEN - 819530247	3 000 000		100.00	3 000 000		549 482	2 484 162	1 310 386	93 372	
FONCIM PROMOTION - 2 BIS BOULEVARD GEORGES POMPIDOU 14000 CAEN - 813003555	216 000		53.70	2 900 000		75 129			945 387	501 073
RESIDENCE 1 IDF 92 - 5 RUE DE TILSITT 75008 PARIS - 830182382	1 000		65.00	650					-2 621	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
VENDOME CAEN INVESTISSEMENT - 62 AVENUE DE L'HIPPODROME 14000 CAEN - 448300087	30 000	-15 787	49.00	14 700		438 556	4 368 350	877 439	-730 655	
SEPHIE DEVELOPEMENT - 62 AVENUE DE L'HIPPODROME 14000 CAEN - 803082411	13 000 000	11 068 460	40.00	6 880 250		4 517 768	2 830 000		-3 717 258	
DSK JC - 15 RUE DESTREES 75007 PARIS - 425136181	500 000	922 592	42.28	1 057 746		1 501 054	1 950 000	2 039 794	218 636	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Le Commissaire aux Comptes

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du ce dévolu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1) B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lien le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACCES ENTREPRISES - 74, avenue de Thiès 14000 CAEN - Tél : 02.31.54.20.20

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	7 764 607		7 764 607
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	132		132
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	187 405	187 405	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	695	695	
	Impôts sur les bénéfices	4 657	4 657	
	Etat & autres coll. publiques	164 420	164 420	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois (1) (2)	Montant			
	des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
TOTAUX		9 036 599	1 271 860	7 764 739

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 711
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	28 711

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	59 002
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 843
Autres créances	4 333
Disponibilités	
TOTAL	66 178

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500 000.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500 000.00	10.00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine	7 335 000			7 335 000
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		1 837 000	132 000	528 000	1 177 000
Fournisseurs & comptes rattachés		58 307	58 307		
Personnel & comptes rattachés		28 673	28 673		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		83 710	83 710		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	31 103	31 103		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		25 962	25 962		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés		361	361		
Groupe & associés (2)		69	69		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		1 372	1 372		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		46 985	46 985		
TOTAUX		9 448 542	408 542	528 000	8 512 000
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	46 985
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	46 985

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 183
Dettes fiscales et sociales	66 870
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	84 053

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 16 261.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.31 %

Table de mortalité 2011-2013

Départ volontaire à 62 ans

Taux de turn over
standard**ENGAGEMENTS DONNES**

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus Cautionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement	7 265 000		17 044 932			24 309 932
TOTAL (1)	7 265 000		17 044 932			24 309 932
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	7 265 000		17 044 932			24 309 932

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société Sûretés réelles reçues Actions déposées par les administrateurs Autres engagements reçus	2 039 450					2 039 450
TOTAL	2 039 450					2 039 450

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

LES EFFECTIFS

	31/12/2017	31/12/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	4.00	4.00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1.00	1.00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 4 657 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Il a permis de structurer la société constituée récemment

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.